



## COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

**Du vendredi 8 mars 2013 à 15H00**

**Etaient présents :**

M. Guillaume PELLET  
 Mme CATINAT Pascale  
 M. MASLARD Benoit  
 Mme DANIEL Christiane  
 M. BARBOSA Pedro  
 M. TAILLANDIER Manu

Administrateur de l'A.E.H.M.  
 Représentante des parents et responsables légaux des enfants  
 Usager représentant les résidents adultes  
 Usagère, représentant les résidents adultes  
 Usager représentant des enfants  
 Usager représentant des enfants

**Absents excusés :**

Mme BECHU Marie-José  
 M. CALVIER Ivan  
 Mme TURLLOT Isabelle

Représentante des responsables légaux des résidents  
 Représentant du personnel  
 Représentante du personnel

QUESTIONS DES ENFANTS	REponses DE LA DIRECTION
Possibilité de rideaux en classe	Cela sera fait avant l'été.
Possibilité de demander aux familles de garder les lapins pendant les vacances, un courrier est préparé pour les familles.	Oui si des familles sont d'accord pour accueillir les lapins.
Manque d'eau chaude le soir à l'internat	Le fonctionnement du chauffe eau va être immédiatement remis en continu pour éviter ce désagrément.
Achat de jeux pour l'internat	Bien sûr, cela peut faire l'objet d'une sortie un mercredi après-midi, ainsi les enfants pourront choisir les jeux qu'ils souhaitent.
Demande de mousse ou yaourts au chocolat plus souvent.	Nous allons demander à SOGERES de donner des desserts chocolatés plus fréquemment.

Il avait été demandé des repas portugais ou d'autres pays	En novembre, il avait été répondu de faire une enquête auprès de tous les enfants pour recueillir leurs souhaits, où cela en est-il ? Faire remonter l'information pour que cela soit étudié avec SOGERES.
---	---

<b>OBSERVATIONS ET QUESTIONS DES RESIDENTS</b>	<b>REPONSES DE LA DIRECTION</b>
Le manque de personnel qui avait été évoqué ne se fait plus sentir.	
Les résidents ne disposant pas de la parole ont du mal à exprimer leurs pensées, il faudrait augmenter l'utilisation du langage pictographique	Le problème est bien connu, la difficulté venant du temps important qui est nécessaire pour communiquer par pictogrammes et de la difficulté : 1. pour le résident de traduire en pictogrammes ce qu'il souhaite exprimer 2. pour son interlocuteur de comprendre et d'interpréter verbalement la signification d'un pictogramme. Il est rappelé qu'un groupe d'expression conduit par Ghislaine PICOT, orthophoniste, existe chaque semaine pour certains résidents. Il sera étudié s'il est possible de renforcer l'utilisation de cette forme de langage.

<b>PARENTS DES ENFANTS</b>	
Il semble que l'éloignement de certaines familles du Domaine de Chantaloup pose des problèmes pour les transports en taxi	<p>Une famille ayant récemment déménagé, l'enfant externe doit effectuer un trajet de 2 heures 2 fois par jour. Cette situation peut s'apparenter à de la maltraitance à l'égard d'un jeune enfant handicapé.</p> <p>En plus de cette situation inconfortable pour un enfant, il faut noter que la ligne transports du budget alloué de l'établissement est de 240 000 €, ce qui représente plus de 11 % du budget total du Centre d'éducation motrice et plus de la moitié des charges. Sur les 2 années dernières, ce montant a encore été largement dépassé : 252 000 € en 2011, et 247 000 € en 2012. Des dépassements de cette ampleur amputent d'autant d'autres lignes budgétaires : restauration, énergie, éducatif... l'enveloppe budgétaire étant limitative.</p> <p>Une modification du règlement de fonctionnement du Centre d'éducation motrice est soumise à l'approbation des représentants au Conseil de la vie sociale.</p> <p><b>Chapitre 17. HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DU C.E.M.</b></p> <p>L'internat est proposé à chaque fois que l'équipe pluridisciplinaire l'inscrit après évaluation comme objectif dans le projet individuel de l'enfant. Si le temps de trajet entre le domicile et l'établissement s'avère trop long – supérieur à 90 mn- l'internat sera proposé afin d'éviter une fatigue et une perte de temps préjudiciables à l'enfant.</p>

	<p><b>Chapitre 21. TRANSPORT</b></p> <p>« En cas de distance trop importante entre le lieu de résidence de l'enfant et le centre – plus de 45 kilomètres – il peut être imposé une prise en charge en internat. En cas de refus des parents et après consultation du CVS, le directeur peut prononcer l'exclusion de l'enfant. »</p> <p>Après approbation par le Conseil, l'application de ces nouvelles dispositions est immédiate.</p>
--	--

<b>REPRESENTANTS DES RESIDENTS</b>	
<p>Organisation des vacances du personnel à la Maison d'Accueil Spécialisée</p> <p>Recette du concert de Gospel de juin 2011 en faveur de la Maison d'Accueil Spécialisée</p>	<p>Les remplacements du personnel en vacances sera systématique et ajusté au nombre de résidents présents.</p> <p>Il avait déjà été demandé aux résidents de soumettre un projet de séjour de loisirs auquel sera affectée la somme de 1 200 € réunie grâce à ce concert. Aucune suggestion n'ayant été faite, la demande est renouvelée pour 2013.</p>

<b>FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT</b>	
<p>Investissements 2013</p>	<p>- Salle de sport : le projet est en cours d'avancement mais rencontre une difficulté : une modification récente du PLU (Plan local d'urbanisme) réduit les surfaces à construire.</p> <p>- Lève malade de la balnéo : le problème est en cours de résolution avec la société Handimove.</p>
<p>Location de l'internat à un organisme de vacances adaptées à l'été 2013</p>	<p>Suite à une annulation de séjour à laquelle avait été contrainte l'U.F.C.V. en raison de la non-conformité d'un site de vacances pour personnes handicapées, nous avons été contactés par cet organisme à l'automne dernier et lui avons proposé l'utilisation de l'internat des enfants, fermé pendant l'été.</p> <p>L'U.F.C.V. s'acquittera des consommations d'eau et d'énergie, de la restauration à SOGERES. L'occupation se fera à titre gracieux, la condition à ceci étant le calcul au plus juste du prix de séjour afin de l'ouvrir à des personnes aux faibles ressources.</p> <p>Pour l'été 2013, il y aura donc deux séjours enfants et adultes entre le 20 juillet et le 13 août.</p>
<p>Etude diététique au Centre d'éducation motrice</p>	<p>Un travail commencé avec une diététicienne va nous conduire à effectuer une enquête sur les habitudes alimentaires des enfants à leur domicile. Les informations recueillies devraient nous permettre de proposer aux enfants une alimentation plus adaptée individuellement et à travailler avec les parents pour</p>

<p>Assemblée générale A.E.H.M. 2013 : Le 15 juin 2013 à Dadonville</p> <p>Evaluation interne</p>	<p>une cohérence globale.</p> <p>La participation des familles des enfants et des résidents des établissements du Domaine de Chantaloup est vivement souhaitée. Il serait très intéressant que les parents et représentants s'expriment sur leurs attentes de la vie associative : gestion des établissements au quotidien ou, de façon beaucoup plus large, mission de service public pour faire remonter au niveau départemental et/ou régional les préoccupations, attentes et intérêts des personnes handicapées (par le biais des associations ou fédérations d'associations. Il peut être mené une réflexion sur la bienveillance, ou sur le vieillissement des résidents et la modification de l'accompagnement qui en découle.</p> <p>Il serait certainement intéressant que le journal de l'A.E.H.M. se fasse l'écho de réflexions, de témoignages de familles, informe du vote de nouvelles lois concernant la vie des personnes handicapées, publie les références d'ouvrages récemment parus.</p> <p>Les suggestions des familles sont demandées et seront les bienvenues auprès des représentantes, Madame BECHU pour les résidents, et Madame CATINAT pour les enfants (coordonnées ci-dessous).</p> <p>Une évaluation interne doit être effectuée tous les 5 ans.</p> <p>Des réunions des équipes ont été organisées sur plusieurs mois, le documents de synthèse est en cours de rédaction et sera présenté au Conseil d'Administration puis à l'A.R.S., Délégation territoriale du Loiret.</p>
--	---

La présidente  
Mme Marie-José BECHU  
02 38 39 57 78  
mariejose.bechu@sfr.fr

La secrétaire  
Mme Pascale CATINAT  
02 38 39 94 85  
christophe.bidault@orange.fr

## COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

**Du vendredi 8 mars 2013 à 15H00**

**Etaient présents :**

M. Guillaume PELLET  
Mme CATINAT Pascale  
M. MASLARD Benoit  
Mme DANIEL Christiane  
M. BARBOSA Pedro  
M. TAILLANDIER Manu

Administrateur de l'A.E.H.M.  
Représentante des parents et responsables légaux des enfants  
Usager représentant les résidents adultes  
Usagère, représentant les résidents adultes  
Usager représentant des enfants  
Usager représentant des enfants

**Absents excusés :**

Mme BECHU Marie-José  
M. CALVIER Ivan  
Mme TURLLOT Isabelle

Représentante des responsables légaux des résidents  
Représentant du personnel  
Représentante du personnel

QUESTIONS DES ENFANTS	REponses DE LA DIRECTION
Possibilité de rideaux en classe	Cela sera fait avant l'été.
Possibilité de demander aux familles de garder les lapins pendant les vacances, un courrier est préparé pour les familles.	Oui si des familles sont d'accord pour accueillir les lapins.
Manque d'eau chaude le soir à l'internat	Le fonctionnement du chauffe eau va être immédiatement remis en continu pour éviter ce désagrément.
Achat de jeux pour l'internat	Bien sûr, cela peut faire l'objet d'une sortie un mercredi après-midi, ainsi les enfants pourront choisir les jeux qu'ils souhaitent.
Demande de mousse ou yaourts au chocolat plus souvent.	Nous allons demander à SOGERES de donner des desserts chocolatés plus fréquemment.

Il avait été demandé des repas portugais ou d'autres pays	En novembre, il avait été répondu de faire une enquête auprès de tous les enfants pour recueillir leurs souhaits, où cela en est-il ? Faire remonter l'information pour que cela soit étudié avec SOGERES.
---	---

<b>OBSERVATIONS ET QUESTIONS DES RESIDENTS</b>	<b>REPONSES DE LA DIRECTION</b>
Le manque de personnel qui avait été évoqué ne se fait plus sentir.	
Les résidents ne disposant pas de la parole ont du mal à exprimer leurs pensées, il faudrait augmenter l'utilisation du langage pictographique	Le problème est bien connu, la difficulté venant du temps important qui est nécessaire pour communiquer par pictogrammes et de la difficulté : 1. pour le résident de traduire en pictogrammes ce qu'il souhaite exprimer 2. pour son interlocuteur de comprendre et d'interpréter verbalement la signification d'un pictogramme. Il est rappelé qu'un groupe d'expression conduit par Ghislaine PICOT, orthophoniste, existe chaque semaine pour certains résidents. Il sera étudié s'il est possible de renforcer l'utilisation de cette forme de langage.

<b>PARENTS DES ENFANTS</b>	
Il semble que l'éloignement de certaines familles du Domaine de Chantaloup pose des problèmes pour les transports en taxi	<p>Une famille ayant récemment déménagé, l'enfant externe doit effectuer un trajet de 2 heures 2 fois par jour. Cette situation peut s'apparenter à de la maltraitance à l'égard d'un jeune enfant handicapé.</p> <p>En plus de cette situation inconfortable pour un enfant, il faut noter que la ligne transports du budget alloué de l'établissement est de 240 000 €, ce qui représente plus de 11 % du budget total du Centre d'éducation motrice et plus de la moitié des charges. Sur les 2 années dernières, ce montant a encore été largement dépassé : 252 000 € en 2011, et 247 000 € en 2012. Des dépassements de cette ampleur amputent d'autant d'autres lignes budgétaires : restauration, énergie, éducatif... l'enveloppe budgétaire étant limitative.</p> <p>Une modification du règlement de fonctionnement du Centre d'éducation motrice est soumise à l'approbation des représentants au Conseil de la vie sociale.</p> <p><b>Chapitre 17. HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DU C.E.M.</b></p> <p>L'internat est proposé à chaque fois que l'équipe pluridisciplinaire l'inscrit après évaluation comme objectif dans le projet individuel de l'enfant. Si le temps de trajet entre le domicile et l'établissement s'avère trop long – supérieur à 90 mn- l'internat sera proposé afin d'éviter une fatigue et une perte de temps préjudiciables à l'enfant.</p>

	<p><b>Chapitre 21. TRANSPORT</b></p> <p>« En cas de distance trop importante entre le lieu de résidence de l'enfant et le centre – plus de 45 kilomètres – il peut être imposé une prise en charge en internat. En cas de refus des parents et après consultation du CVS, le directeur peut prononcer l'exclusion de l'enfant. »</p> <p>Après approbation par le Conseil, l'application de ces nouvelles dispositions est immédiate.</p>
--	--

<b>REPRESENTANTS DES RESIDENTS</b>	
<p>Organisation des vacances du personnel à la Maison d'Accueil Spécialisée</p> <p>Recette du concert de Gospel de juin 2011 en faveur de la Maison d'Accueil Spécialisée</p>	<p>Les remplacements du personnel en vacances sera systématique et ajusté au nombre de résidents présents.</p> <p>Il avait déjà été demandé aux résidents de soumettre un projet de séjour de loisirs auquel sera affectée la somme de 1 200 € réunie grâce à ce concert. Aucune suggestion n'ayant été faite, la demande est renouvelée pour 2013.</p>

<b>FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT</b>	
<p>Investissements 2013</p> <p>Location de l'internat à un organisme de vacances adaptées à l'été 2013</p> <p>Etude diététique au Centre d'éducation motrice</p>	<p>- Salle de sport : le projet est en cours d'avancement mais rencontre une difficulté : une modification récente du PLU (Plan local d'urbanisme) réduit les surfaces à construire.</p> <p>- Lève malade de la balnéo : le problème est en cours de résolution avec la société Handimove.</p> <p>Suite à une annulation de séjour à laquelle avait été contrainte l'U.F.C.V. en raison de la non-conformité d'un site de vacances pour personnes handicapées, nous avons été contactés par cet organisme à l'automne dernier et lui avons proposé l'utilisation de l'internat des enfants, fermé pendant l'été. L'U.F.C.V. s'acquittera des consommations d'eau et d'énergie, de la restauration à SOGERES. L'occupation se fera à titre gracieux, la condition à ceci étant le calcul au plus juste du prix de séjour afin de l'ouvrir à des personnes aux faibles ressources. Pour l'été 2013, il y aura donc deux séjours enfants et adultes entre le 20 juillet et le 13 août.</p> <p>Un travail commencé avec une diététicienne va nous conduire à effectuer une enquête sur les habitudes alimentaires des enfants à leur domicile. Les informations recueillies devraient nous permettre de proposer aux enfants une alimentation plus adaptée individuellement et à travailler avec les parents pour</p>

<p>Assemblée générale A.E.H.M. 2013 : Le 15 juin 2013 à Dadonville</p>	<p>une cohérence globale.</p> <p>La participation des familles des enfants et des résidents des établissements du Domaine de Chantaloup est vivement souhaitée. Il serait très intéressant que les parents et représentants s'expriment sur leurs attentes de la vie associative : gestion des établissements au quotidien ou, de façon beaucoup plus large, mission de service public pour faire remonter au niveau départemental et/ou régional les préoccupations, attentes et intérêts des personnes handicapées (par le biais des associations ou fédérations d'associations. Il peut être menée une réflexion sur la bienveillance, ou sur le vieillissement des résidents et la modification de l'accompagnement qui en découle.</p> <p>Il serait certainement intéressant que le journal de l'A.E.H.M. se fasse l'écho de réflexions, de témoignages de familles, informe du vote de nouvelles lois concernant la vie des personnes handicapées, publie les références d'ouvrages récemment parus.</p> <p>Les suggestions des familles sont demandées et seront les bienvenues auprès des représentantes, Madame BECHU pour les résidents, et Madame CATINAT pour les enfants (coordonnées ci-dessous).</p>
<p>Evaluation interne</p>	<p>Une évaluation interne doit être effectuée tous les 5 ans.</p> <p>Des réunions des équipes ont été organisées sur plusieurs mois, le documents de synthèse est en cours de rédaction et sera présenté au Conseil d'Administration puis à l'A.R.S., Délégation territoriale du Loiret.</p>

La présidente  
Mme Marie-José BECHU  
02 38 39 57 78  
mariejose.bechu@sfr.fr

La secrétaire  
Mme Pascale CATINAT  
02 38 39 94 85  
christophe.bidault@orange.fr



## COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

**Du vendredi 8 mars 2013 à 15H00**

**Etaient présents :**

M. Guillaume PELLET  
Mme CATINAT Pascale  
M. MASLARD Benoit  
Mme DANIEL Christiane  
M. BARBOSA Pedro  
M. TAILLANDIER Manu

Administrateur de l'A.E.H.M.  
Représentante des parents et responsables légaux des enfants  
Usager représentant les résidents adultes  
Usagère, représentant les résidents adultes  
Usager représentant des enfants  
Usager représentant des enfants

**Absents excusés :**

Mme BECHU Marie-José  
M. CALVIER Ivan  
Mme TURLLOT Isabelle

Représentante des responsables légaux des résidents  
Représentant du personnel  
Représentante du personnel

QUESTIONS DES ENFANTS	REponses DE LA DIRECTION
Possibilité de rideaux en classe	Cela sera fait avant l'été.
Possibilité de demander aux familles de garder les lapins pendant les vacances, un courrier est préparé pour les familles.	Oui si des familles sont d'accord pour accueillir les lapins.
Manque d'eau chaude le soir à l'internat	Le fonctionnement du chauffe eau va être immédiatement remis en continu pour éviter ce désagrément.
Achat de jeux pour l'internat	Bien sûr, cela peut faire l'objet d'une sortie un mercredi après-midi, ainsi les enfants pourront choisir les jeux qu'ils souhaitent.
Demande de mousse ou yaourts au chocolat plus souvent.	Nous allons demander à SOGERES de donner des desserts chocolatés plus fréquemment.

Il avait été demandé des repas portugais ou d'autres pays	En novembre, il avait été répondu de faire une enquête auprès de tous les enfants pour recueillir leurs souhaits, où cela en est-il ? Faire remonter l'information pour que cela soit étudié avec SOGERES.
---	---

<b>OBSERVATIONS ET QUESTIONS DES RESIDENTS</b>	<b>REPONSES DE LA DIRECTION</b>
Le manque de personnel qui avait été évoqué ne se fait plus sentir.	
Les résidents ne disposant pas de la parole ont du mal à exprimer leurs pensées, il faudrait augmenter l'utilisation du langage pictographique	Le problème est bien connu, la difficulté venant du temps important qui est nécessaire pour communiquer par pictogrammes et de la difficulté : 1. pour le résident de traduire en pictogrammes ce qu'il souhaite exprimer 2. pour son interlocuteur de comprendre et d'interpréter verbalement la signification d'un pictogramme. Il est rappelé qu'un groupe d'expression conduit par Ghislaine PICOT, orthophoniste, existe chaque semaine pour certains résidents. Il sera étudié s'il est possible de renforcer l'utilisation de cette forme de langage.

<b>PARENTS DES ENFANTS</b>	
Il semble que l'éloignement de certaines familles du Domaine de Chantaloup pose des problèmes pour les transports en taxi	<p>Une famille ayant récemment déménagé, l'enfant externe doit effectuer un trajet de 2 heures 2 fois par jour. Cette situation peut s'apparenter à de la maltraitance à l'égard d'un jeune enfant handicapé.</p> <p>En plus de cette situation inconfortable pour un enfant, il faut noter que la ligne transports du budget alloué de l'établissement est de 240 000 €, ce qui représente plus de 11 % du budget total du Centre d'éducation motrice et plus de la moitié des charges. Sur les 2 années dernières, ce montant a encore été largement dépassé : 252 000 € en 2011, et 247 000 € en 2012. Des dépassements de cette ampleur amputent d'autant d'autres lignes budgétaires : restauration, énergie, éducatif... l'enveloppe budgétaire étant limitative.</p> <p>Une modification du règlement de fonctionnement du Centre d'éducation motrice est soumise à l'approbation des représentants au Conseil de la vie sociale.</p> <p><b>Chapitre 17. HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DU C.E.M.</b></p> <p>L'internat est proposé à chaque fois que l'équipe pluridisciplinaire l'inscrit après évaluation comme objectif dans le projet individuel de l'enfant. Si le temps de trajet entre le domicile et l'établissement s'avère trop long – supérieur à 90 mn- l'internat sera proposé afin d'éviter une fatigue et une perte de temps préjudiciables à l'enfant.</p>

	<p><b>Chapitre 21. TRANSPORT</b></p> <p>« En cas de distance trop importante entre le lieu de résidence de l'enfant et le centre – plus de 45 kilomètres – il peut être imposé une prise en charge en internat. En cas de refus des parents et après consultation du CVS, le directeur peut prononcer l'exclusion de l'enfant. »</p> <p>Après approbation par le Conseil, l'application de ces nouvelles dispositions est immédiate.</p>
--	--

<b>REPRESENTANTS DES RESIDENTS</b>	
<p>Organisation des vacances du personnel à la Maison d'Accueil Spécialisée</p> <p>Recette du concert de Gospel de juin 2011 en faveur de la Maison d'Accueil Spécialisée</p>	<p>Les remplacements du personnel en vacances sera systématique et ajusté au nombre de résidents présents.</p> <p>Il avait déjà été demandé aux résidents de soumettre un projet de séjour de loisirs auquel sera affectée la somme de 1 200 € réunie grâce à ce concert. Aucune suggestion n'ayant été faite, la demande est renouvelée pour 2013.</p>

<b>FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT</b>	
<p>Investissements 2013</p>	<p>- Salle de sport : le projet est en cours d'avancement mais rencontre une difficulté : une modification récente du PLU (Plan local d'urbanisme) réduit les surfaces à construire.</p> <p>- Lève malade de la balnéo : le problème est en cours de résolution avec la société Handimove.</p>
<p>Location de l'internat à un organisme de vacances adaptées à l'été 2013</p>	<p>Suite à une annulation de séjour à laquelle avait été contrainte l'U.F.C.V. en raison de la non-conformité d'un site de vacances pour personnes handicapées, nous avons été contactés par cet organisme à l'automne dernier et lui avons proposé l'utilisation de l'internat des enfants, fermé pendant l'été.</p> <p>L'U.F.C.V. s'acquittera des consommations d'eau et d'énergie, de la restauration à SOGERES. L'occupation se fera à titre gracieux, la condition à ceci étant le calcul au plus juste du prix de séjour afin de l'ouvrir à des personnes aux faibles ressources.</p> <p>Pour l'été 2013, il y aura donc deux séjours enfants et adultes entre le 20 juillet et le 13 août.</p>
<p>Etude diététique au Centre d'éducation motrice</p>	<p>Un travail commencé avec une diététicienne va nous conduire à effectuer une enquête sur les habitudes alimentaires des enfants à leur domicile. Les informations recueillies devraient nous permettre de proposer aux enfants une alimentation plus adaptée individuellement et à travailler avec les parents pour</p>

<p>Assemblée générale A.E.H.M. 2013 : Le 15 juin 2013 à Dadonville</p> <p>Evaluation interne</p>	<p>une cohérence globale.</p> <p>La participation des familles des enfants et des résidents des établissements du Domaine de Chantaloup est vivement souhaitée. Il serait très intéressant que les parents et représentants s'expriment sur leurs attentes de la vie associative : gestion des établissements au quotidien ou, de façon beaucoup plus large, mission de service public pour faire remonter au niveau départemental et/ou régional les préoccupations, attentes et intérêts des personnes handicapées (par le biais des associations ou fédérations d'associations. Il peut être mené une réflexion sur la bienveillance, ou sur le vieillissement des résidents et la modification de l'accompagnement qui en découle.</p> <p>Il serait certainement intéressant que le journal de l'A.E.H.M. se fasse l'écho de réflexions, de témoignages de familles, informe du vote de nouvelles lois concernant la vie des personnes handicapées, publie les références d'ouvrages récemment parus.</p> <p>Les suggestions des familles sont demandées et seront les bienvenues auprès des représentantes, Madame BECHU pour les résidents, et Madame CATINAT pour les enfants (coordonnées ci-dessous).</p> <p>Une évaluation interne doit être effectuée tous les 5 ans.</p> <p>Des réunions des équipes ont été organisées sur plusieurs mois, le documents de synthèse est en cours de rédaction et sera présenté au Conseil d'Administration puis à l'A.R.S., Délégation territoriale du Loiret.</p>
--	---

La présidente  
Mme Marie-José BECHU  
02 38 39 57 78  
mariejose.bechu@sfr.fr

La secrétaire  
Mme Pascale CATINAT  
02 38 39 94 85  
christophe.bidault@orange.fr



## COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

**Du vendredi 8 mars 2013 à 15H00**

**Etaient présents :**

M. Guillaume PELLET  
 Mme CATINAT Pascale  
 M. MASLARD Benoit  
 Mme DANIEL Christiane  
 M. BARBOSA Pedro  
 M. TAILLANDIER Manu

Administrateur de l'A.E.H.M.  
 Représentante des parents et responsables légaux des enfants  
 Usager représentant les résidents adultes  
 Usagère, représentant les résidents adultes  
 Usager représentant des enfants  
 Usager représentant des enfants

**Absents excusés :**

Mme BECHU Marie-José  
 M. CALVIER Ivan  
 Mme TURLLOT Isabelle

Représentante des responsables légaux des résidents  
 Représentant du personnel  
 Représentante du personnel

QUESTIONS DES ENFANTS	REponses DE LA DIRECTION
Possibilité de rideaux en classe	Cela sera fait avant l'été.
Possibilité de demander aux familles de garder les lapins pendant les vacances, un courrier est préparé pour les familles.	Oui si des familles sont d'accord pour accueillir les lapins.
Manque d'eau chaude le soir à l'internat	Le fonctionnement du chauffe eau va être immédiatement remis en continu pour éviter ce désagrément.
Achat de jeux pour l'internat	Bien sûr, cela peut faire l'objet d'une sortie un mercredi après-midi, ainsi les enfants pourront choisir les jeux qu'ils souhaitent.
Demande de mousse ou yaourts au chocolat plus souvent.	Nous allons demander à SOGERES de donner des desserts chocolatés plus fréquemment.

Il avait été demandé des repas portugais ou d'autres pays	En novembre, il avait été répondu de faire une enquête auprès de tous les enfants pour recueillir leurs souhaits, où cela en est-il ? Faire remonter l'information pour que cela soit étudié avec SOGERES.
---	---

<b>OBSERVATIONS ET QUESTIONS DES RESIDENTS</b>	<b>REPONSES DE LA DIRECTION</b>
Le manque de personnel qui avait été évoqué ne se fait plus sentir.	
Les résidents ne disposant pas de la parole ont du mal à exprimer leurs pensées, il faudrait augmenter l'utilisation du langage pictographique	Le problème est bien connu, la difficulté venant du temps important qui est nécessaire pour communiquer par pictogrammes et de la difficulté : 1. pour le résident de traduire en pictogrammes ce qu'il souhaite exprimer 2. pour son interlocuteur de comprendre et d'interpréter verbalement la signification d'un pictogramme. Il est rappelé qu'un groupe d'expression conduit par Ghislaine PICOT, orthophoniste, existe chaque semaine pour certains résidents. Il sera étudié s'il est possible de renforcer l'utilisation de cette forme de langage.

<b>PARENTS DES ENFANTS</b>	
Il semble que l'éloignement de certaines familles du Domaine de Chantaloup pose des problèmes pour les transports en taxi	<p>Une famille ayant récemment déménagé, l'enfant externe doit effectuer un trajet de 2 heures 2 fois par jour. Cette situation peut s'apparenter à de la maltraitance à l'égard d'un jeune enfant handicapé.</p> <p>En plus de cette situation inconfortable pour un enfant, il faut noter que la ligne transports du budget alloué de l'établissement est de 240 000 €, ce qui représente plus de 11 % du budget total du Centre d'éducation motrice et plus de la moitié des charges. Sur les 2 années dernières, ce montant a encore été largement dépassé : 252 000 € en 2011, et 247 000 € en 2012. Des dépassements de cette ampleur amputent d'autant d'autres lignes budgétaires : restauration, énergie, éducatif... l'enveloppe budgétaire étant limitative.</p> <p>Une modification du règlement de fonctionnement du Centre d'éducation motrice est soumise à l'approbation des représentants au Conseil de la vie sociale.</p> <p><b>Chapitre 17. HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DU C.E.M.</b></p> <p>L'internat est proposé à chaque fois que l'équipe pluridisciplinaire l'inscrit après évaluation comme objectif dans le projet individuel de l'enfant. Si le temps de trajet entre le domicile et l'établissement s'avère trop long – supérieur à 90 mn- l'internat sera proposé afin d'éviter une fatigue et une perte de temps préjudiciables à l'enfant.</p>

	<p><b>Chapitre 21. TRANSPORT</b></p> <p>« En cas de distance trop importante entre le lieu de résidence de l'enfant et le centre – plus de 45 kilomètres – il peut être imposé une prise en charge en internat. En cas de refus des parents et après consultation du CVS, le directeur peut prononcer l'exclusion de l'enfant. »</p> <p>Après approbation par le Conseil, l'application de ces nouvelles dispositions est immédiate.</p>
--	--

<b>REPRESENTANTS DES RESIDENTS</b>	
<p>Organisation des vacances du personnel à la Maison d'Accueil Spécialisée</p> <p>Recette du concert de Gospel de juin 2011 en faveur de la Maison d'Accueil Spécialisée</p>	<p>Les remplacements du personnel en vacances sera systématique et ajusté au nombre de résidents présents.</p> <p>Il avait déjà été demandé aux résidents de soumettre un projet de séjour de loisirs auquel sera affectée la somme de 1 200 € réunie grâce à ce concert. Aucune suggestion n'ayant été faite, la demande est renouvelée pour 2013.</p>

<b>FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT</b>	
<p>Investissements 2013</p>	<p>- Salle de sport : le projet est en cours d'avancement mais rencontre une difficulté : une modification récente du PLU (Plan local d'urbanisme) réduit les surfaces à construire.</p> <p>- Lève malade de la balnéo : le problème est en cours de résolution avec la société Handimove.</p>
<p>Location de l'internat à un organisme de vacances adaptées à l'été 2013</p>	<p>Suite à une annulation de séjour à laquelle avait été contrainte l'U.F.C.V. en raison de la non-conformité d'un site de vacances pour personnes handicapées, nous avons été contactés par cet organisme à l'automne dernier et lui avons proposé l'utilisation de l'internat des enfants, fermé pendant l'été.</p> <p>L'U.F.C.V. s'acquittera des consommations d'eau et d'énergie, de la restauration à SOGERES. L'occupation se fera à titre gracieux, la condition à ceci étant le calcul au plus juste du prix de séjour afin de l'ouvrir à des personnes aux faibles ressources.</p> <p>Pour l'été 2013, il y aura donc deux séjours enfants et adultes entre le 20 juillet et le 13 août.</p>
<p>Etude diététique au Centre d'éducation motrice</p>	<p>Un travail commencé avec une diététicienne va nous conduire à effectuer une enquête sur les habitudes alimentaires des enfants à leur domicile. Les informations recueillies devraient nous permettre de proposer aux enfants une alimentation plus adaptée individuellement et à travailler avec les parents pour</p>

<p>Assemblée générale A.E.H.M. 2013 : Le 15 juin 2013 à Dadonville</p> <p>Evaluation interne</p>	<p>une cohérence globale.</p> <p>La participation des familles des enfants et des résidents des établissements du Domaine de Chantaloup est vivement souhaitée. Il serait très intéressant que les parents et représentants s'expriment sur leurs attentes de la vie associative : gestion des établissements au quotidien ou, de façon beaucoup plus large, mission de service public pour faire remonter au niveau départemental et/ou régional les préoccupations, attentes et intérêts des personnes handicapées (par le biais des associations ou fédérations d'associations. Il peut être mené une réflexion sur la bienveillance, ou sur le vieillissement des résidents et la modification de l'accompagnement qui en découle.</p> <p>Il serait certainement intéressant que le journal de l'A.E.H.M. se fasse l'écho de réflexions, de témoignages de familles, informe du vote de nouvelles lois concernant la vie des personnes handicapées, publie les références d'ouvrages récemment parus.</p> <p>Les suggestions des familles sont demandées et seront les bienvenues auprès des représentantes, Madame BECHU pour les résidents, et Madame CATINAT pour les enfants (coordonnées ci-dessous).</p> <p>Une évaluation interne doit être effectuée tous les 5 ans.</p> <p>Des réunions des équipes ont été organisées sur plusieurs mois, le documents de synthèse est en cours de rédaction et sera présenté au Conseil d'Administration puis à l'A.R.S., Délégation territoriale du Loiret.</p>
--	---

La présidente  
Mme Marie-José BECHU  
02 38 39 57 78  
mariejose.bechu@sfr.fr

La secrétaire  
Mme Pascale CATINAT  
02 38 39 94 85  
christophe.bidault@orange.fr